

aurait nommé l'un des fils de Jérôme Napoléon, Victor, son héritier au trône de France.

On ne peut s'empêcher de faire un contraste en apprenant cette mort. Napoléon Ier est mort prisonnier des Anglais, tandis que son petit neveu et son héritier est mort pour eux en combattant sous leur drapeau.

— Une origine des plus curieuses, après toutes celles qui ont été mises en avant, est, sans contredit, celle dont parle Peiffer, dans sa pancarte lithographiée, devenue très rare. D'après lui, Louis XVI invita à sa table, en 1789, quarante cultivateurs venus des diverses provinces de la France. Il les fit asseoir les premiers et avant de prendre place au milieu d'eux, il dit à ses courtisans, ducs, comtes et même à un évêque : " Messieurs, prenez des serviettes et servez nos pères. " Ce que raconte Peiffer, fut fait fidèlement.

En mémoire de cet événement, on fit un trophée dans lequel on figura de profil, l'effigie de Louis XVI au-dessus des armures des trois Etats du Royaume qui sont liés à n'en faire qu'un devant la loi et par cela les couleurs nationales du drapeau français représentées par le bleu, " la bêche ; " le blanc, " la noblesse ; " le rouge, " le clergé. "

Et attendu que la noblesse et le clergé sortent de la roture, c'est la bêche qui lie leurs armures pour n'en faire qu'un. Avant la sanction du drapeau tricolore, le bleu était représenté par un cultivateur assis sur sa bêche, ayant un habit-veste gros-bleu ; le blanc par un noble ayant un habit brun brodé en argent, bas de soie blancs, avec boucles d'argent, et brillants, chapeau à trois cornes brodé sur bord et garni de plumes blanches, et épée avec fourreau de peau blanche grainée, poignée garnie en argent ; le rouge, par un évêque, ayant robe rouge écarlate et crosse dorée.

— En 1817, il n'y avait que deux églises catholiques à New-York et 16,000 catholiques ; aujourd'hui la population catholique dépasse 600,000, et il y a 54 églises et 31 chapelles.

— Il y a à Montréal une couple de sociétés de colonisation qui se proposent de demander de l'aide au Gouvernement local pendant la présente Session, pour permettre à leurs membres d'aller s'établir sur des terres nouvelles. Comme le remarque M. l'écrivain de *l'Opinion Publique* : " les membres qui forment partie de ces sociétés étant de pauvres ouvriers qui n'ont rien, les secours ordinaires ne suffiront pas ; il leur faut ce qu'ils demandent : un prêt, une certaine somme payable tant par année et remboursable à longue échéance. Le Gouvernement devrait donner satisfaction aux désirs si raisonnables et patriotiques de ces braves gens, qui consentiront à donner toutes les garanties possibles. Leur projet de colonisation, préparé avec beaucoup de soin, mérite certainement qu'on en fasse l'épreuve. "

Nous sommes heureux d'apprendre par le Discours du Trône qui a été fait à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial que le Gouvernement se propose d'accorder une certaine somme d'argent dans ce but. D'un autre côté il serait à désirer que des mesures fussent prises pour assurer le paiement de ces sommes à l'échéance du prêt. Il arrive parfois qu'au temps expiré on demande l'abandon de ces argents, qui assez souvent ne profitent pas aux colons, mais à des spéculateurs qui ont racheté ces terres à vil prix.

— M. l'écrivain de *l'Opinion Publique* informe que le Révd. M. T. Martineau, l'éloquent prédicateur de Notre-Dame de Montréal, a fait la semaine dernière, un sermon rempli de conseils pratiques relativement à la crise financière que le pays traverse. Après avoir dit que le luxe et l'amour du plaisir étaient deux des principales causes de la détresse de nos villes, il a parlé de l'encombrement des professions libérales. Il a développé une pensée qui a souvent été exprimée dans *l'Opinion Publique*, savoir : " Que le salut du pays était dans l'agriculture et dans la colonisation. " Il a déploré la manie qui arrache aux travaux si féconds de la campagne des milliers de bras, tant de jeune gens et de jeunes filles qui vont perdre dans les villes leur avenir et leur bonheur. Tous ceux qui s'intéressent au bonheur de leurs compatriotes et à l'avenir de leur pays, ne peuvent faire trop d'efforts pour pénétrer notre population de ces idées patriotiques et salutaires.—Tel est le désir exprimé par M. L. O. David, collaborateur à *l'Opinion Publique*.

— *L'agriculture et l'industrie* doivent marcher de pair : toutes deux ont besoin de protection dans un pays comme le nôtre. Donnez au cultivateur un marché pour les produits de sa ferme, l'agriculture deviendra une profession lucrative et de grandes étendues de terre aujourd'hui incultes, se couvriront de riches moissons. Procurez du travail à l'ouvrier, la population des centres industriels se multipliera et le cultivateur trouvera pour ses produits des débouchés de plus en plus faciles.....—*Le Courrier de Montréal*.

— Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Luc Letellier de Saint-Just a ouvert la deuxième Session du quatrième Parlement de la Province de Québec, jeudi, le 19 juin, par le discours suivant :

" Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

" Messieurs de l'Assemblée Législative,

" Je vous vois avec plaisir assemblés de nouveau pour vous occuper des affaires de la Province.

" J'ai constaté avec une satisfaction bien vive l'enthousiasme avec lequel Son Excellence le Marquis de Lorne, le représentant de Sa Majesté et Son Auguste Epouse, Son Altesse Royale la Princesse Louise, ont été reçus dans les deux principales villes de la Province, et Notre bien-aimée Souveraine, je n'en doute pas, saura apprécier comme ils le méritent les sentiments d'attachement et de loyauté dont notre Province vient de donner des preuves si éclatantes.

" Depuis la dernière session, les travaux ont été poussés avec la plus grande activité sur les Chemins de Fer du Gouvernement ; ces chemins sont maintenant en opération depuis Québec jusqu'à Hull, et le seront bientôt jusqu'à Aylmer. J'espère qu'avant la fin de cette saison, ils seront complètement terminés.

" Tout en s'occupant activement des Chemins de Fer de la Rive Nord, le Gouvernement n'a pas négligé ceux de la Rive Sud du Fleuve, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que la plupart ont fait les progrès les plus satisfaisants.

" Les avantages qui doivent découler d'une jonction immédiate entre notre système de Chemin de Fer, le Canada Central et les autres Chemins de Fer de la Puissance sont tels qu'il a paru indispensable de construire de suite un pont sur l'Ottawa, vis-à-vis de Hull,